



L'avenue du Clos-Saint-Georges accueillera prochainement un nouveau dispositif de circulation.

## MOBILITÉ DOUCE

# Voies cyclables sur l'avenue du Clos

Dans une démarche environnementale et après consultation avec les riverains, la ville va réaliser dès le mois de décembre un nouvel aménagement de la chaussée. Notez bien les nouvelles règles de circulation, pour partager la route en toute sécurité.

**L**a largeur de voie sur l'avenue du Clos ne permettant pas de créer des bandes cyclables classiques, un aménagement innovant a été privilégié.

Attention, cette nouvelle configuration impose de nouvelles règles de circulation et une conduite prudente !

### Quels sont les objectifs ?

- Développer les mobilités douces sur un axe passant de la ville
- Sécuriser et matérialiser des voies cyclables
- Contribuer aux enjeux de sécurité routière en favorisant la réduction de la vitesse

### Mode d'emploi

La chaussée est partagée en 3 voies :

- une voie centrale pour la circulation à double sens des véhicules motorisés (voitures, camions ou motos)
- deux bandes cyclables latérales pour la circulation des vélos.

La voiture roule sur la voie centrale, le cycliste circule librement sur sa voie. Lorsqu'un autre véhicule arrive dans l'autre sens sur la voie centrale :

- Sans présence de cycliste sur les

bandes latérales, les deux voitures ralentissent, se déportent légèrement sur l'accotement pour se croiser avant de se repositionner sur la voie centrale.

- En présence d'un cycliste, la voiture attend derrière le vélo que l'autre véhicule soit passé pour doubler le cycliste. Si aucun véhicule ne se présente en face, il faut reprendre sa place sur la voie centrale.

### Signalisation

Le dispositif ne présente pas de marquage au centre. Pour faciliter la circulation des usagers et le respect du code de la route, une signalisation adéquate encadrera le marquage.

Le traçage concerne le tronçon partant de la place du Clos-Saint-Georges pour se terminer boulevard des Cent-Arpents. Le stationnement des véhicules sur cette avenue deviendra unilatéral, côté nord, c'est-à-dire celui des numéros impairs des habitations.

### Pédagogie

L'ouvrage fera l'objet d'un accompagnement auprès des usagers, avec un travail de sensibilisation auprès des écoles. ●



## COMITÉS DE QUARTIERS

## L'antenne orange se fait une beauté

Le graphisme d'un artiste du collectif Quai\_36 a été choisi par le comité de quartier. Des tests de pose des stickers ont été réalisés, avant la pose définitive dans les prochaines semaines.

**L**a tour près de la ferme de la Jonchère fera bientôt l'objet d'un bel habillage, aux couleurs du ciel.

Rencontre avec Marie-Christine Arnaud, membre du comité de quartier des Cent-Arpents, qui explique comment est né ce projet et le déroulé de l'opération.



Marie-Christine Arnaud

## Focus Cent-Arpents

## Comment un né ce projet ?

Durant l'été 2016, une tour cylindrique de 32 m a été installée au bord du boulevard du Pavé Fontenelle, à la sortie de la ville, près de la ferme de la Jonchère. Il s'agit de l'antenne de l'opérateur Orange. A l'époque, cette tour avait suscité beaucoup d'interrogations, aussi bien sur le plan technique qu'esthétique. Après de nombreuses discussions, les riverains ont proposé deux possibilités au Maire et à l'opérateur Orange. Il faudrait soit déplacer la tour soit l'habiller, afin de l'intégrer plus harmonieusement au paysage. La Ville, très solidaire avec ses habitants, avait engagé une action administrative contre Orange.

Après de multiples échanges, démarches techniques et grâce à l'implication de la Mairie et du comité de quartier sur ce dossier, nous avons eu gain de cause. C'est ainsi que nous avons obtenu l'accord pour l'habillage de la tour.

## Comment le graphisme a-t-il été choisi ?

Au cours du premier trimestre 2022, une consultation a été lancée auprès de Quai\_36, un collectif d'artistes spécialisé dans les réalisations urbaines.

En mars dernier, la mairie a réuni le comité de quartier afin de lui présenter 3 candidats. Suite à cette réunion, et à la lumière de ses recommandations, notre choix s'est porté sur Mathieu Merlet-Briand pour réaliser ce projet.

Le 28 juin dernier, lors d'une réunion publique, deux créations de cet artiste nous ont été proposées. Cela nous a permis de visualiser le concept graphique et les aspects techniques.

C'est finalement l'œuvre « Cloud 1 », mettant à l'honneur des nuages, le ciel et la végétation, qui a recueilli 87.5 % des votes.

## Quand et comment sera réalisé ce projet ?

L'œuvre prendra forme grâce à la pose de stickers résistants aux UV, qui seront collés selon un procédé technique approuvé.

Les tests de collage ont été effectués avec succès le 17 novembre dernier. La réalisation finale s'effectuera prochainement, dès que le planning de Quai\_36 le permettra et quand les conditions climatiques seront favorables. En effet, il ne faut pas que l'antenne soit humide au moment de la pose.

Il faut noter que ce type d'opérations occasionnent des coupures de réseaux sur 4 demi-journées.

Une information plus détaillée sera communiquée aux personnes concernées par les services de l'opérateur et de la mairie, dès que le calendrier sera définitif. » ●

**Réseaux sociaux de l'artiste :**  
**Facebook :** Mathieu Merlet Briand  
**Instagram :** @mathieumerletbriand  
**Twitter :** @mmerletbriand



## Les matinales des quartiers

Le 8 octobre dernier s'est tenue la première permanence des comités de quartiers. Une dizaine de Buxangeorgiens sont venus échanger avec les différents membres, poser leurs questions et exposer leurs doléances. Cette rencontre conviviale aura lieu tous les 2 mois.

Alors venez nombreux... et en plus un café vous y attend !

**Samedi 7 janvier**  
**10h-12h, Médiathèque de l'Europe**